PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

FACTURE du : 15/05/2024
L.C.R. Echéance le : 30/06/2024
Magasinier : EQUIPE NUIT TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4532042	0165285	CDE 1HTPCFAAU		Zone Expedition : 03			5230224

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5230224 DU 15/05/2024 **							
RACCORD SORTIE D'EAU RADIATEUR	1351RF B15F04	1,00	4	82,61	28,00	59,48	59,48
-------- SOUS-TOTAL PIECES -------- 59,48							
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							

Total hors taxe		Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C
PI : 59,48		(4) 20,000			**71,38**
MO : 0,00	**59,48**	59,48			
DIV : 0,00		11,90			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4532042	0165285	5230224

Echéance le : 30/06/2024

15/05/2024 — 71,38

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement